



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023

Délibération n° 86 – Surtaxe Assainissement - Année 2024

Le dix-neuf octobre 2023, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le treize octobre 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDAIS, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, M. FLATET, M. TRIMAUD, Mme JARRET, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme GITEAU a donné procuration à Mme CIRON
M. AMIOUNI a donné procuration à M. BOISSEAU
M. SINENBERG a donné procuration à Mme SONNET
M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAY
M. BEASSE a donné procuration à M. NOMARI
Mme GALLAND a donné procuration à M. LE HECHO



Secrétaire de séance : Mme HEBERT

OBJET : Surtaxe Assainissement - Année 2024

E X P O S É

Le budget annexe de l'assainissement étant un budget de service public industriel et commercial, il doit s'équilibrer sur ses propres ressources sans subvention provenant du budget de la Ville.

L'équilibre se réalise à partir des recettes provenant notamment de la surtaxe assainissement.

Un contrat de concession de service public de collecte et de traitement des eaux usées est en vigueur avec VEOLIA Eau pour l'exploitation du service d'assainissement depuis le 1^{er} janvier 2020.

Avec la surtaxe, la Ville finance les travaux de réseaux d'eaux usées et de ses installations.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé de maintenir pour l'année 2024, le tarif de la surtaxe assainissement.

D E C I S I O N

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré, de maintenir pour l'année 2024, le tarif de la surtaxe assainissement, à :

	<u>Tarifs 2023</u>	<u>Tarifs 2024</u>
- Assainissement	0,4040 € / m ³	0,4040 € / m ³

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 19 octobre 2023

La secrétaire de séance,
Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20231026-8-DE

Acte certifié exécutoire par **Ilona HEBERT**

Réception par le Préfet : 26-10-2023

Publication le : 26-10-2023



Le Maire,

Alain HUNAUT

Le Maire,
Alain HUNAUT

